

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA
MOYENNE VALLEE DU GIER
S.I.A.M.V.G.**

Siège : en mairie de Lorette
Place du IIIème Millénaire
42420 LORETTE
Téléphone : 04.77.02.01.60
Mail : siamvg@orange.fr

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 26 MARS 2024**

Le Comité Syndical, convoqué le 18 mars 2024 s'est réuni en son siège, en mairie de Lorette, le mardi 26 Mars 2024 à 18 Heures.

Etaient présents :

- Délégués titulaires désignés par Saint Etienne Métropole :

Monsieur Luc FRANÇOIS, Président, M. BARRIER Jean-Alain, Mme BONJOUR Sylvie, M. DEVIDAL Serge, M. FREYCON Julien, M. GUICHARD Patrick, M. LAURENT Jean-Georges, M. LEBRE Damien, Mme MAKAREINIS Marie-José, Mme MATRICON Nathalie, Mme PERONNEAU-LANDRY Céline, M. PRIVAS Robert, M. SOUBEYRAND Daniel M. TARDY Gérard.

- Délégués titulaires du Rhône :

Vienne Condrieu Agglomération : M. CHAPELLE Erik
Chabanière : Mme BESSON Evelyne

Absents excusés :

M. BARRIOL Denis, M. BONY Vincent, M. BRUNON Christian, Mme FLECHET Andonella, M. MARAS Louis, Mme PONTET Marianne, M. RAIA Gilles

Pouvoir : Néant

Quorum : 16/30

Nom du secrétaire de séance : Mme MATRICON Nathalie.

**1°) APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 13 FEVRIER 2024 ET
DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

A l'unanimité.

Mme MATRICON est désignée secrétaire de cette séance du Comité syndical.

2°) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Le Comité Syndical, après :

➤ s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives qui s'y rattachent de l'exercice 2023, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

➤ s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statue à l'unanimité :

➤ sur l'ensemble des opérations effectuées du **1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023**, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

➤ sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

➤ sur la comptabilité des valeurs inactives :

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3°) APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Comité Syndical, délibérant sur le compte administratif 2023 du Syndicat d'assainissement :

Constata les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion 2023 dressé par Monsieur le Receveur du Syndicat,

➤ **Le compte administratif 2023** qui peut se résumer ainsi, sera soumis au vote :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
Mandats et titres émis	868 109.97 €	852 003.17 €
Résultat reporté		1 671 653.03 €
Total de l'exercice	868 109.97 €	2 523 656.20 €
Résultat de l'exercice		1 655 546.23 €
INVESTISSEMENT		
Mandats et titres émis	684 209.87 €	868 109.97 €
Résultat reporté		786 090.54 €
Total de l'exercice investissement	684 209.87 €	1 654 200.51 €
	DEPENSES	RECETTES
Solde d'exécution d'investissement		722 078.10 €
Résultat de l'exercice (fonctionnement et investissement)		2 377 624.33€

Restes à réaliser	1 174 203.48 €	0 €
Solde d'exécution restes à réaliser	1 174 203.48 €	
Solde cumulé (excédent de financement)		1 203 420.85€

Le Président sort de la salle et sous la présidence du premier Vice-Président M. BARRIER, ce compte administratif est soumis au vote : il est approuvé à l'unanimité.

4°) AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Monsieur le Président rappelle que le compte administratif 2023 présenté ci-dessus laisse apparaître un excédent d'exploitation de **1 655 546.23€** et un excédent d'investissement de **722 078.10€**.

Il propose de reprendre ces résultats au budget primitif 2024 comme suit :

Section d'exploitation

002 : excédents antérieurs reportés 1.203 420.85€

Section d'investissement

001 : excédents antérieurs reportés 722 078.10€

1068 : Réserves 452 125.38€

La proposition d'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité.

5°) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur le Président soumet au comité syndical le vote du budget primitif 2024 qu'il a présenté article par article et qui s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de :

⇒ section d'exploitation 2 266 420.85€
 ⇒ section d'investissement 3 151 374.33€

C'est un budget « d'attente » par rapport au très gros chantier de la réhabilitation de la STEP de Tartaras mais des travaux et études ont été engagées et l'on continue donc à avancer sur ces projets.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président informe ses collègues de la tenue d'une réunion courant février 2024 avec Saint-Etienne-Métropole, le Département, l'Agence de l'Eau AERMC, la DDT pour valider le programme de travaux de réhabilitation de la STEP de Tartaras.

Au vu du rendu des études géotechniques, il s'avère que la roche mère est très proche et que la construction d'un bassin de stockage - restitution totalement enterré est très difficile techniquement et à un coût prohibitif.

Il faut donc revoir la capacité du bassin notamment aussi, avec une surestimation de l'évolution de la population du Syndicat en 2050 au regard des derniers chiffres annoncés par l'INSEE.

Le bassin serait donc plutôt de 8 000 m³, semi enterré : des scénarii sont en cours d'études par IRH. En parallèle, il a été acté qu'en lien avec SEM, afin de connaître le fonctionnement de notre réseau, des campagnes de mesures seraient faites pour voir où il y a des eaux claires parasites en quantité significative et les travaux qui pourraient être faits pour les réduire drastiquement.

En effet, cela permettrait de réduire la taille nécessaire du stockage en entrée de STEP : M. LAURENT demande si les enjeux financiers sont importants : le rendu des scénarii le dira.

La séance est levée à 19H.

Le Président invite ses collègues au verre de l'amitié.

Le Président

Luc FRANÇOIS



La Secrétaire de séance

Nathalie MATRICON

